WEBINAR 28.10.2021

Mercatel
Pour le Commerce et la Distribution

Partelya
CONSULTING

Bienvenue !

Merci de patienter quelques minutes,
le webinar va bientôt commencer

WEBINAR 28.10.2021

Mercatel
Pour le Commerce et la Distribution

Partelya
CONSULTING

Paiement & réglementation : quels enjeux pour 2022?

Présentation des participants à la table ronde

Eric DUCOULOMBIER
Chef d'unité
COMMISSION EUROPEENNE

Marie-Anne LIVI
Directrice Stratégie et Relations de Place
CREDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES (CAPS)

David ROCHE
Avocat (Counsel)
ARAMIS LAW FIRM

Valérie ROY
Directrice du pôle risques et conformité
PARTELYA CONSULTING

Modérateurs

Andréa TOUCINHO
Directrice Etudes, Prospective et Formations
PARTELYA CONSULTING

Jean-Michel CHANAVAS
Délégué Général
MERCATEL

Rappel des bonnes pratiques pour la tenue des réunions à distance

Coupez votre micro (sur votre ordinateur et/ou téléphone) pour éviter les bruits parasites

Utilisez la fonction « Chat » pendant la session pour partager vos remarques et poser vos questions. Elles seront ensuite reprises par le modérateur et transmises aux intervenants

En fin de présentation, lorsque la session questions/réponses sera ouverte, vous pourrez rouvrir vos micros. Annoncez votre prénom et nom lorsque vous intervenez

La réglementation en matière de paiement : un environnement complexe

- Sécurité
- Innovation
- Harmonisation

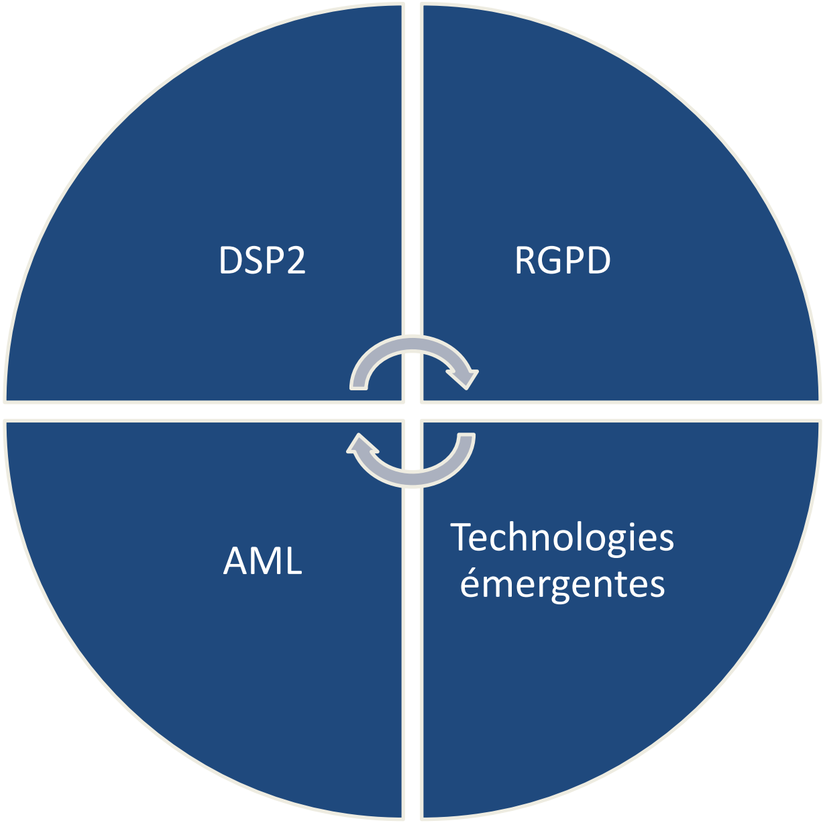

- Notion de consentement
- Data & paiement

- Approche par les risques
- Prise en compte des moyens de paiement et des technologies nées du numérique
- Vers une approche crossborder

- CBDC
- cryptoactifs
- Projet de création d'une réglementation européenne dans le domaine de l'IA

Quelles évolutions pour la DSP?

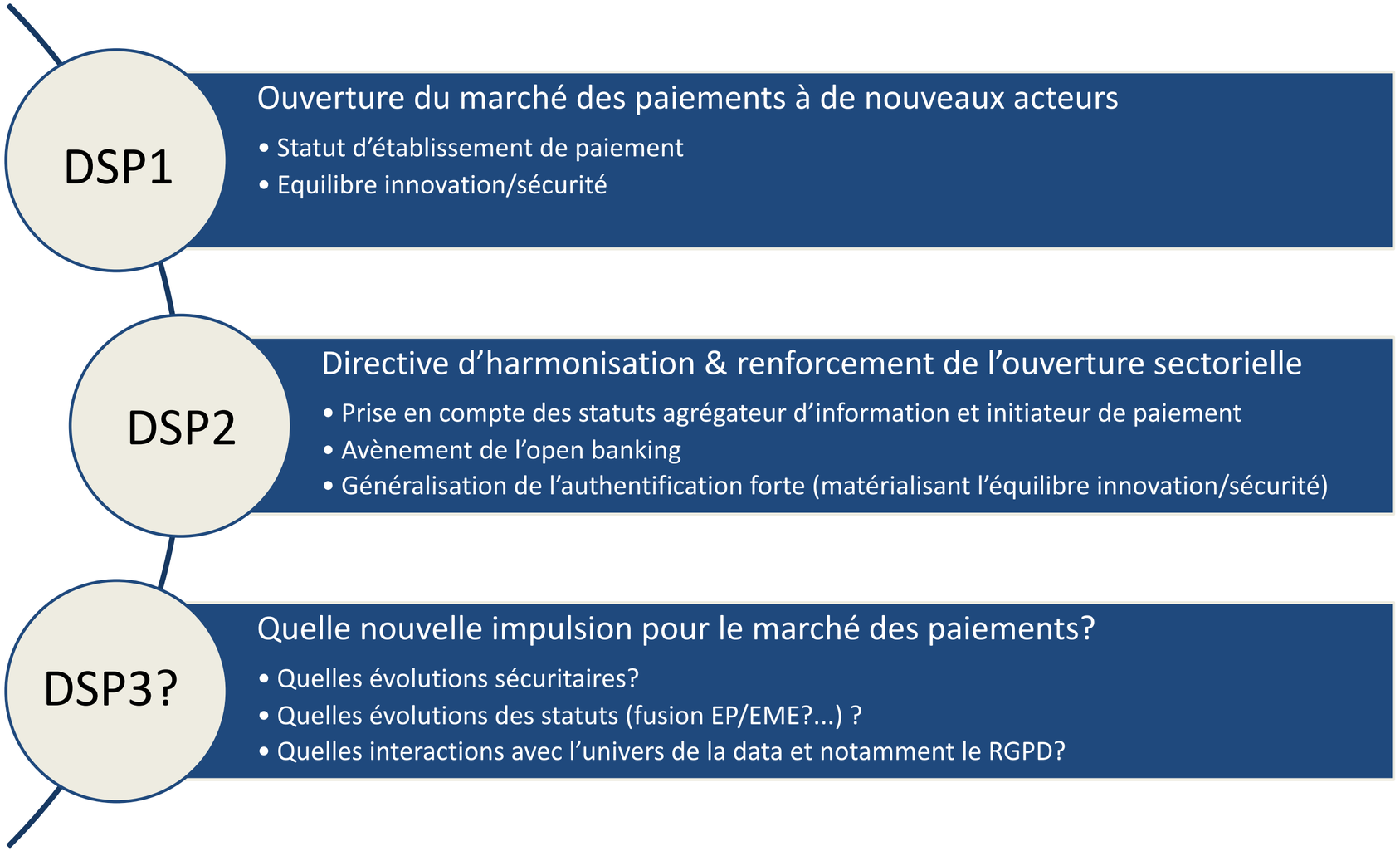

L’impact croissant de la legislation AML sur le marché des paiements

AML3
- Passage d’une approche a posteriori à une approche par les risques

AML4
- Prise en compte des moyens de paiement considérés comme « à risque » (espèces et prépayé)
- Elargissement des secteurs adressés

AML5
- Prise en compte des technologies nées du numérique

AML6
- Champ d’application élargi (notion de « complicité »)
- Directive d’harmonisation (renforcement de la collaboration européenne)

Réglementation & prospective : la prise en compte des technologies émergentes

. Cryptoactifs : En septembre 2020, la Commission Européenne a publié la première version d'une proposition de réglementation des marchés des crypto-actifs, MiCA (Markets in Crypto-Assets) dans le cadre de l'initiative « Digital Finance Package ».

=> Outre la proposition sur la législation des crypto-actifs, ce package comprend également la mise en oeuvre d'une stratégie sur la finance numérique, les paiements de détail et la résilience opérationnelle.

⇒ Le nouveau régime autour des cryptoactifs se propose de couvrir l'ensemble des actifs non-réglementés et s'appliquera directement dans toute l'Union Européenne.

⇒ Quatre principaux objectifs ont été définis dans le cadre de cette initiative : la sécurité juridique, le soutien de l'innovation, la protection des investisseurs et la garantie de la stabilité financière.

⇒ L'Union Européenne vise particulièrement une harmonisation des législations nationales, de manière à permettre aux banques centrales de jouer un rôle plus important en matière d'octroi d'une autorisation d'exploitation pour les cryptomonnaies.

. Intelligence artificielle : La Commission Européenne a présenté, fin avril 2021, un projet de cadre juridique sur l'intelligence artificielle (IA) au sein de l'Union Européenne.

⇒ L'objectif est d'asseoir une vision européenne de l'IA basée sur l'éthique en prévenant les risques inhérents à ces technologies.

⇒ Le règlement européen aurait également pour but de prévenir certaines dérives et d'encadrer une technologie considérée comme prometteuse pour de nombreux secteurs d'activité.

Réglementation & prospective : quel modèle d’open finance en Europe?

. La Commission Européenne a présenté, fin 2020, le plan Open Finance 2024

. L’open finance est notamment perçu comme une façon de promouvoir l’innovation liée à la data

. Une première série de propositions attendues pour 2022

. Mise en place de l’open banking réalisée à des rythmes différents et selon des approches distinctes en Europe

. Le paradigme d’open finance inclut différentes verticales de la finance parfois réglementées de façon distincte selon les Etats européens

. Différences en termes de visions et de connaissances sur le sujet de l’open finance au sein des Etats européens

Réglementation et paiement : quels enjeux pour 2022?

- Quelle finalisation et quels enseignements de la DSP2 ? Quel agenda et contenu pour la DSP3?
- Quelles évolutions des réglementations LCB-FT? Quelles constructions juridiques sur les technologies émergentes? Quels impacts opérationnels sur l'activité paiement?
- Quels travaux juridiques à mener en lien avec les projets européens (European Retail Payment Strategy de la Commission Européenne, plan Open Finance 2024…)? Quelles évolutions de la gouvernance en matière de paiement en Europe?

Débat

Table ronde

Eric DUCOULOMBIER
Chef d'unité
COMMISSION EUROPEENNE

Marie-Anne LIVI
Directrice Stratégie et Relations de Place
CREDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES (CAPS)

David ROCHE
Avocat (Counsel)
ARAMIS LAW FIRM

Valérie ROY
Directrice du pôle risques et conformité
PARTELYA CONSULTING

Modérateurs

Andréa TOUCINHO
Directrice Etudes, Prospective et Formations
PARTELYA CONSULTING

Jean-Michel CHANAVAS
Délégué Général
MERCATEL

Partelya Consulting en quelques mots

Fondé en 2008, Partelya Consulting est un cabinet de conseil innovant spécialisé en Monétique, Moyens de Paiement et Systèmes d'Informations associés, qui a contribué sur plusieurs projets d'envergure à la mise en œuvre de nouvelles solutions monétiques, auprès d'entreprises et de grandes institutions financières et industrielles.

Andréa TOUCINHO

Directrice Études, Prospective & Formations

andrea.toucinho@partelya.com | 06 17 19 55 21